

AUDIENCE PUBLIQUE

Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

PROJET D'OPTIMISATION ET D'AJOUT D'UN PROCÉDÉ THERMIQUE DE TRAITEMENT DE SOLS ET D'AUTRES MATIÈRES CONTAMINÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE PAR RSI ENVIRONNEMENT

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que le mandat d'enquête et d'audience publique sur le projet ci-dessus mentionné débutera le 11 décembre 2023.

La première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission d'enquête de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

La deuxième partie permettra à la commission d'entendre les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui désirent faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet.

Coordonnées de l'audience publique :

1^{re} partie :

COMPLEXE SOCIO-CULTUREL DE SAINT-AMBROISE

156, rue Gaudreault
Saint-Ambroise (Québec)

les séances débuteront le 12 décembre 2023 à 19 h et se poursuivront le 13 décembre à 13 h 30. D'autres séances pourraient s'ajouter au besoin. Il ne sera pas possible de poser des questions à distance à l'occasion de la première séance, mais cette option sera offerte pour les séances subséquentes.

2^e partie :

les séances débuteront le 23 janvier 2024 à 19 h. Les participants et participantes pourront s'y inscrire dès le 12 décembre. Ils auront la possibilité de résumer leur mémoire ou de s'exprimer verbalement en salle ou à distance.

Le registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, rend accessible, en format électronique, les documents relatifs au projet en examen à l'adresse www.ree.environnement.gouv.qc.ca. Ces documents sont également disponibles en version imprimée dans le centre de consultation et dans le centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement mentionnés ci-dessous.

Hôtel de ville de Saint-Ambroise

330, rue Gagnon
Saint-Ambroise

Téléphone : 418-672-4765

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

140, Grande Allée Est, bureau 650

Québec (Québec) G1R 5N6

Téléphone : 1 800 463-4732 ou 418 643-7447

Les documents qui s'ajouteront au cours de l'audience publique pourront être consultés dans le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, et en version imprimée seulement au centre de documentation du BAPE à Québec.

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de Rachel Sebareme au 418 925-0680 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse saint-ambroise@bape.gouv.qc.ca.

Le secrétaire du BAPE

René Beaudet

Québec

Suite de la page 27

Avant, Robert Tsao brassait de grosses affaires avec la Chine rouge. Aujourd'hui, il décrit le Parti communiste chinois comme une « organisation mafieuse ». Pour lui, le sort réservé par la Chine au mouvement prodémocratie de Hong Kong a constitué le point de non-retour.

Message reçu. « Hong Kong ressemble à un poulet bien dodu qui s'est fait embaucher par la chaîne KFC [PFK]. Nous ne voulons pas subir le même sort, » explique un bénévole de l'Académie.

LA JEUNESSE S'AMUSE!

À Taïwan, la crainte d'une invasion chinoise n'a rien de nouveau. Au début des années 70, le président Tchang Kaï-chek avait fait

aménager une série de tunnels sous un grand hôtel de Taipei. Monsieur voulait pouvoir s'échapper en vitesse, avec ses invités, en cas d'attaque-surprise.

Sur place, une glissade de 20 mètres permettait de fuir plus vite qu'en utilisant les escaliers. Un peu trop vite, même. Pour éviter de se rompre les os, Tchang Kaï-chek avait ordonné que deux gardes du corps s'assoient dans le bas de la glissade, pour amortir sa chute! Ils devaient jouer le rôle de coussins vivants!

Aujourd'hui, le toboggan géant est devenu une attraction touristique de la capitale. Mais la possibilité d'une invasion reste bien présente. La Chine refuse d'envisager l'indépendance de Taïwan. Elle répète que cela équivaldrait à une déclaration de guerre.

Les tensions ont atteint un sommet en août 2022, lors de la visite de Nancy Pelosi, la présidente de

la Chambre des représentants des États-Unis. Durant cinq jours, la Chine a effectué des manœuvres d'encercllement de l'île. Comme pour simuler un blocus.

À l'époque, la crise n'avait pas empêché la vie de suivre son cours, en particulier à Taipei, la capitale. Certains dénonçaient même une forme d'insouciance. Un amiral s'indignait : « Les restaurants sont pleins et les jeunes Taïwanais s'amuse[n]t [...]! »²


DE LA PURE SCIENCE-FICTION

Depuis, la Chine n'a jamais cessé les manœuvres d'intimidation. Durant le seul mois de septembre, 336 appareils de combat ont frôlé l'espace aérien taïwanais. Et, juste au cas où cela ne suffirait pas, la télévision d'État chinoise a diffusé un documentaire dans lequel des militaires s'engagent à sacrifier leur vie pour récupérer Taïwan.³

À la longue, certains Taïwanais ne cachent pas leur lassitude. « La vie continue. Que voulez-vous que j'y fasse? » demande Jack, un étudiant en ingénierie. « Tout cela échappe à mon contrôle. Je n'y peux rien, » explique Benson, qui étudie en électronique à l'Université nationale de Taipei.

Au printemps, peut-être pour s'évader, Taïwan s'est passionné pour la série *Wave Makers*, sur Netflix. Elle a suivi avec intérêt les aventures du personnel d'un parti d'opposition. La série a même engendré un mouvement #MeToo à la taïwanaise, avec de nombreuses victimes dénonçant leur agresseur.

Dans *Wave Makers*, il est question d'environnement, de corruption, de harcèlement sexuel. En fait, il est question de tout, sauf des relations avec la Chine. La vie politique de Taïwan y apparaît cruelle, mais « ordinaire ». Elle se déroule

**Avis public**


Le 29 novembre 2023, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté le règlement suivant:

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2023-137 PORTANT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA VILLE DE SAGUENAY.

Le texte complet du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la Ville de Saguenay à la suite de l'avis public à l'adresse suivante : <https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/publications/documents-des-conseils-et-avis-publics/avis-publics>, ou au Service des affaires juridiques et du greffe, 201 Racine Est, Chicoutimi, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

SAGUENAY, le 2 décembre 2023.
L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

**Avis public**

**DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE LA BAIE**

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 30 janvier 2024 à 16 h à la salle polyvalente de la bibliothèque, 1911, 6^e Avenue, La Baie, le conseil d'arrondissement de La Baie statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

4801, sentier du Phare – DM-5498 (Id-17267) demande une dérogation mineure visant à autoriser la régularisation de l'implantation du bâtiment principal et l'agrandissement du bâtiment principal sis au 4801, sentier du Phare, La Baie. Les dérogations mineures sont les suivantes :

- Réduire de 20 mètres à 11,68 mètres, la marge donnant sur le cours d'eau (ligne des hautes eaux) afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal;
- Réduire de 20 mètres à un minimum de 15,60 mètres, la marge de l'agrandissement projeté du bâtiment principal donnant sur le cours d'eau (ligne des hautes eaux).

3415, boulevard de la Grande-Baie Sud, La Baie – DM-5502 (Id-17268) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'aménagement de logements à côté d'un local commercial ou de services situé au rez-de-chaussée et à permettre une hauteur maximale de 12 mètres au lieu de 9,5 mètres pour le bâtiment principal sis au 3415, boulevard de la Grande-Baie Sud, La Baie.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes.

Pour toute information supplémentaire concernant cette demande de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 2 décembre 2023.
L'assistante-greffière de la Ville,
CAROLINE HAMEL

**AVIS PUBLIC**

**Calendrier 2024 du conseil
d'administration de la Société de
transport de Saguenay**

Le calendrier des séances du conseil d'administration de la Société de transport de Saguenay, a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 20 novembre 2023.

Conformément à l'article 26 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, le calendrier 2024 se détaille comme suit :

22 janvier	26 août
26 février	23 septembre
25 mars	21 octobre
22 avril	25 novembre
27 mai	16 décembre
25 juin	

Les séances publiques débutent à 14 h 45 et se tiennent à la Pulperie de Chicoutimi, à moins d'avis contraire.

Avis donné le 2 décembre 2023.

Émélie-Anne Desjardins
Conseillère juridique et Secrétaire générale